



Site : www.financespubliques.cgt.fr/331/

Adresse mél : cgt.disi-sudouest@dgfip.finances.gouv.fr

6 septembre 2016

Compte rendu du CHS-CT de la DISI Sud-Ouest du 10/06/2016

Sommaire :

- Déclarations, ESI BO (travaux désamiantage)	P1
- Bilan activité médicale, Accidents de services, Visites de site	P2
- Budget 2016 (dépenses votées), Examen RHS	P3
- Analyse PAP2016, Questions diverses.	P4

Délégation CGT à ce CHSCT

- Geneviève BOURREL, ESI BxO (Secrétaire du CHSCT)
- Béatrice BOISSON, ESI Poitiers
- Louis RUMEAU, ESI BxG

En réponse aux déclarations liminaires de la CFDT et de Solidaires, le Directeur a été comme d'habitude plutôt bref dans ses réponses.

Il a cependant repris ses arguments habituels : *il faut travailler sur notre organisation (optimiser, mutualiser, avoir une meilleure appropriation collective). Les suppressions d'emplois s'imposent et à moi d'en tenir compte pour continuer à maintenir les missions, des marges existent.*

On connaît ce discours ! Les charges qui augmentent, les suppressions d'emplois qui continuent ... c'est pas grave on va s'adapter ! Une meilleure organisation et le tour est joué ! Pour la CGT, c'est bien la politique menée qui est néfaste. Les suppressions d'emplois, les baisses de crédits ne peuvent être sans conséquence sur les missions que l'on exerce. Changer sans cesse l'organisation du travail et des équipes pour s'adapter à cette politique ne résout rien, si ce n'est d'augmenter les charges et d'aggraver les conditions de travail.

Avancée des travaux de désamiantage Cité administrative – conséquence pour l'ESI BO

Les OS avait demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour du CHSCT compte tenu des dernières évolutions sur ce dossier.

M. DELCROS (DDTM) a fait une présentation devant le CHS. La partie du 2ème étage qui repose sur le socle est d'une surface restreinte par rapport aux autres étages. Elle part des poteaux dans la salle méditerranéenne et concerne le couloir d'entrée, le local syndical et la salle méditerranéenne. Le confinement est prévu le 20/09.

- Pour confiner le 1er étage, plusieurs solutions sont possibles :
- n°1 : condamnation de l'issue principale et déplacement de l'accès de l'ESI en tour A. Confinement du 1er étage avec du polyane posé sur une cloison de bois. Au final, perte de 2 bureaux.
 - n°2 : création d'un tunnel dans le confinement afin de garder la même entrée.
 - n°3 : confinement partiel du 1er étage.

Le Haut conseil préconisait un étage tampon, le choix a été fait de ne pas prévoir de zone tampon (coût en temps et financier).

Le nouveau protocole s'est cependant durci avec un suivi métrologique plus fin. L'étage tampon au-dessus est une préconisation du Haut conseil mais pas une norme, nous nous respectons les normes. A l'époque du désamiantage de la tour A les normes étaient différentes, et les zones tampon n'existaient pas.

Un appareil de contrôle est installé lors des phases les plus cruciales lors du défilage notamment.

La CFDT et la CGT ont demandé un contrôle dans l'ESI et pas uniquement dans les couloirs. La DDTM confirme que c'est possible. A suivre.

Mr DELCROS précise que si le système de désamiantage est défaillant le dispositif possède plusieurs pompes, un système de générateur d'électricité. Il y a peu de probabilité que la situation devienne dangereuse. L'étage traité est en dépression, les fibres passent dans un extracteur. Pas de risque au niveau des talenquaires. Le confinement est prévu pour fin septembre, il y aura 13 semaines de travaux environ (les semaines 11 et 12 étant consacrées au réaménagement).

Le confinement prévu répond aux normes de sécurité.

Au final le DISI indique que la solution la moins anxiogène est la n°1 et que c'est celle-ci qui est retenue. Il ne demande pas de vote du CHS sur ce point. Solidaires précise cependant qu'il s'abstient sur ce dossier. La CFDT se dit rassurée. Si la CGT n'a pas d'objection sur cette solution elle demande cependant qu'une information détaillée aux personnels de l'ESI BO soit faite et pas uniquement sur un site internet.

Début Août, des analyses de contrôles de la qualité de l'air ont mis en évidence une concentration d'amiante supérieure au seuil réglementaire à l'étage n°6 de la tour B. Par mesure de précaution, l'escalier de la tour B a été condamné. Cet incident ne peut que nous conforter dans l'idée qu'un bon confinement est plus que nécessaire pour assurer une bonne sécurité sanitaire.

Informations sur le calendrier :

- le désamiantage concernant l'ESI est de janvier 2018 jusqu'en 2020 (des études vont être menées pour le désamiantage de l'ESI).
- un déménagement provisoire de l'ESI n'est pas à exclure.

Bilan d'activité médicale 2015 - intervention du médecin

Le rapport d'activité est commun à tous les médecins. En 2015, il y a eu 159 visites annuelles 46 quinquennales. D'autres visites ont concernées des grossesses, des handicaps, des pathologies particulières, des congés maladie supérieurs à 21j, des agents en RPS...

34 aménagements de matériel réalisés, 10 visites suite à des problèmes de souffrance.

35 consultations ont été préconisées auprès des médecins suite aux visites annuelles/quinquennales

La CGT est intervenue pour s'étonner qu'un agent de l'ESI BO ne semblait pas être suivi suite à son exposition à l'amiante ? Le médecin de prévention lui ayant dit dernièrement qu'il aurait une visite médicale lors de son départ à la retraite. Cette réponse ne nous semblant pas satisfaisante nous avons demandé que son dossier soit réactivé.

Le docteur nous a répondu que suite aux nouvelles circulaires de juillet 2015, il n'est pas nécessaire de suivre particulièrement quand il s'agit d'un suivi suite à exposition intermédiaire. Lors du départ à la retraite il y a une visite afin de pouvoir faire le lien avec le médecin de famille. Il y a un examen thoracique à faire tous les 10 ans pour les expositions intermédiaires, ce suivi est fait à son niveau.

A suivre...

La CGT a demandé un état des lieux des vacances en médecin de prévention :

La Médecin De Prévention a répondu que le MDP coordinateur assurait les urgences dans le 40, le 64 au 1er juin (attente candidature)

Absence de médecin de prévention en 2015 dans le 09 et dans le 81 arrivée tardive. En cas d'absence c'est le médecin coordonnateur qui assure les visites, mais il ne peut pas faire les annuelles / quinquennales, seulement les urgentes.

Il semble qu'il n'y ait pas de visites annuelles pour Toulouse ? Les visites annuelles sont déterminées d'après les risques (routiers, accueil public physique et téléphonique). Les visites quinquennales passent après. L'ISST indique que l'agent peut solliciter une visite annuelle. Autre anomalie : à Poitiers concernant l'AT, les agents ont indiqué ne plus avoir de visites annuelles. Alors qu'à BG et BO ces visites sont faites.

La DISI nous a répondu qu'ils étaient tributaires des plannings des médecins de prévention...

Rappelons que les visites médicales sont soumises au secret médical.

Accidents de services – maladies professionnelles

En 2016, jusqu'au 20/05 il y a eu 6 accidents de service (4 trajets domicile/travail). Pour mémoire 11 en 2015. Ces accidents concernent : voiture, vélo, chute de plain pied, de scooter, coupure en atelier, agression sur le trajet.

Par ailleurs 1 dossier a été déposé dans la même période pour une reconnaissance de maladie professionnelle (0 en 2015).

VISITES DE SITE

La secrétaire du CHS a présenté le compte rendu des 3 visites de site : CID47 (13/10/2015) – CID32 (15/09/2015) - DISI Siège (17/11/2015).

La secrétaire du CHSCT a proposé de nouvelles visites de site : CID 81, 82, 12, 24 et 40

Le Directeur a accepté pour les CID éloignées le principe des visites de site sur 2 jours.

La CGT a demandé s'il était possible d'envoyer le compte rendu des visites de site aux agents concernés. La Direction a finalement décidé qu'un relevé de décision serait envoyé aux agents des CID concernées après la présentation au CHSCT.

Budget 2016

Quelques commentaires sur les dépenses :

- sur les formations habilitation électrique

Pour l'ISST il faut élaborer une liste des travaux effectués par les CID pour voir si une habilitation supérieure est nécessaire. Le Directeur ne souhaite pas que l'on « demande trop aux agents ».

- sur les stages conduite :

Débat sur le coût de ces formations (grande disparité dans les prix) et leur qualité. La Direction a rappelé que si un agent y est inscrit il a l'obligation d'y aller.

La CGT a demandé à avoir un retour qualitatif des formations demandées. Demande déjà formulée lors de précédents CHS...

- **ESI Bordeaux Océan** : Suite au sujet amiante et du déplacement de l'entrée de l'établissement, suppression des dépenses concernant la porte d'entrée de l'ESI BDX O (2938,80 €).

- **ESI Toulouse** : Prix élevé sur le devis proposé par l'ESI. Ces lampes sont destinées à un service peu éclairé et la lumière diffusée se rapproche de la lumière naturelle. Un nouveau devis est demandé et dans l'attente provision pour 1000€.

- **ESI Poitiers** :

- Pose d'un sol GERFLOR un nouveau devis de 2542,32€ est présenté. Nous attendons l'aval de l'ISST et provisionnons. A suivre.

- résine faïence toilette montant 964,94€ voir ISST avant intervention. A suivre.

- Installation d'un garde corps. Si visa ISST accord ESI.

- **ESI Bordeaux-Garonne** :

- Désodorisant : le montant du devis proposé est trop important (une provision de 500 € est retenue, l'ESI BG devant se rapprocher de BO pour un autre devis)

- bureau « grande taille », accepté pour un montant prévisionnel.

Au final il restera suite à ce CHSCT environ 8.000 € sur le budget 2016.

Examen des R.H.S.

Le CHS a examiné les propositions suite aux différents groupes de travail réunis dans les ESI.

RHS DISI Siège: néant

RHS Poitiers: demande d'un stage "gestes et postures" pour agent technique,

RHS Toulouse:

CID81: Réfection sol, ce point sera évoqué lors de l'examen du budget.

CID32: quelle décision a été prise pour soulager les agents de cette cellule(1,8 ETP), un remplacement serait souhaitable. Déséquilibre et volume des tâches à prendre en considération ? Le sujet du départ à la retraite du cadre A avait été évoqué dans le compte-rendu de la visite de site mais cela n'a pas empêché la décision par la Direction de geler ce poste.

Le DISI considère que le gel est pour l'année, le sujet des effectifs n'est pas un sujet CHS ! Il n'y a pas un cadre A partout (ex 40, 47). Le poste est gelé, on verra. Mais il y a en cours une réflexion sur la mutualisation à faire. Dans un premier temps un travail est à faire avec les directions locales qui ont tendance à demander des interventions qui ne sont pas du périmètre d'intervention de la CID.

En tout cas pour la CGT il est clair que dans la mesure où le sous-effectif peut engendrer des risques psycho-sociaux, le gel tombe très mal !!!

Le DISI ajoute qu'il faut voir si la CID n'est pas surdimensionnée en terme d'incident, la cellule se substitue parfois à l'AT. Il est possible de résoudre des incidents à distance (sauvegarde par ex), il est aussi possible d'obtenir l'aide d'autres CID si nécessaire. Il va rencontrer le 23 juin la cellule pour parler des effectifs, de l'organisation,...

Budget restant à répartir		26 709,27
Réserve appliquée		
Dépenses déjà réalisées		18 491,96
Budget à répartir		8 217,31
Dépenses retenues		
ESI	Nature de dépenses	Montant Retenu CHSCT
I	CONDITIONS DE TRAVAIL	
ESI Toulouse	2 lampadaires -Service SIL	1 000,00
ESI Toulouse	10 repose pieds ESI + CID 32 + CID 46	104,88
ESI Toulouse	30 supports d'écran	1 050,48
	SOUS TOTAL I	2 155,36
II	HYGIENE ET SANTE	
ESI Poitiers	pose de dalles GERFLOR Sas CID 86	2 542,32
ESI Bx Garonne	12 distributeurs et recharges désodorisantes	500,00
ESI Bx Garonne	bureau réglable (grande taille)	270,00
ESI Poitiers	Réfection toilettes (moitié)	964,94
ESI Poitiers	Siège ergonomique (aménagement poste de travail)	216,11
	SOUS TOTAL II	4 493,37
III	PREVENTION AUTRES RISQUES	
DISI SIEGE	Escabeau 3 marches	112,08
ESI Toulouse	diable pliant – service SIL	133,20
ESI Toulouse	Escabeau 3 marches – cid 46	92,40
ESI Poitiers	Fourniture et pose de garde corps quai de déchargement	434,35
ESI Poitiers	mise en sécurité accès trappe à balles	1 761,65
ESI Bx Garonne	48 paires de gants de manutention	207,55
	SOUS TOTAL III	2 741,23
IV	DEPLACEMENTS	
ESI Poitiers	Formation conduite routière 10 PERS 2J	8 352,00
	SOUS TOTAL IV	8 352,00
VI	DIVERS	
ESI Poitiers	Formation gestes et postures TMS 10 PERS 1 J	750,00
	SOUS TOTAL VI	750,00
	TOTAL GENERAL	18 491,96

La direction de l'ESI Toulouse ajoute qu'il y a eu une reprise de la gestion par l'ESI (aide fonctionnelle) et bien que l'actualité ne comporte pas de gros chantiers des points réguliers sont faits.

RHS BDX O:

INTEX de la poussière venant du plafond est tombée sur un bureau. La Direction confirme qu'il n'y a pas de zone amiantée dans cette zone, le problème concerne plutôt le ménage.

AT PART souhaite acquérir un ballon (ballon sur lequel on peut s'asseoir pour permettre de soulager son dos, idée évoquée lors de l'animation « journée escalier »). La Direction considère que cela sort du cadre du RHS, cette activité doit se rapprocher plutôt de l'ATSCAF.

La CGT s'étonne de ne pas voir dans le RHS la demande faite par un ancien agent du CSI au sujet du suivi amiante. La direction répond qu'il n'y a eu aucune demande. Lorsque le risque est avéré la direction recontacte tous les agents .

RHS BDX G: attente d'une carte graphique pour le PC d'un agent ayant des difficultés visuelles.

Le problème est réglé avec le bureau de la centrale la direction de l'ESI reste attentive à l'évolution des logiciels.

Questions diverses

Aménagement de poste à la CID81.

Le Directeur s'est déplacé sur place. Le déménagement est accepté pour la rue du Roc avec ascenseur. La DDFIP se charge de l'installation du bureau et du téléphone et la DISI du poste de travail.

Réfection du sol de la CID 81 : cofinancement à hauteur de 50 %, feu vert pour débiter les travaux.

Densification de l'ESI Bordeaux Garonne (Méridadeck).

La CGT avait demandé l'inscription de ce point à l'ordre du jour du CHS.

Le Directeur a rappelé le contexte :

- le désamiantage de la cité est en cours, pas de nouvelle installation avant 2020 pour l'ESI Bordeaux-Garonne, même en cas de fusion avec l'ESI Bordeaux-Océan.

- l'ESI BG reste dans les murs actuels cependant la DRFIP33 doit « densifier » pour accueillir des services de l'implantation du Champs de Mars à Bordeaux. Des travaux de réhabilitation seront effectués au 6ème étage de la DRFIP33 à Méridadeck, ainsi que la transformation de l'ex salle blanche de l'ESI en salle de réunion.

- dans le cadre du CTL il avait été évoqué la possibilité de libérer 2 pièces : à côté de l'AT (l'une occupée par 4 personnes de la CID et l'autre par la cellule transverse de 8 personnes). Pour reloger la CID il y a une solution au RDC (coursive intérieure) qui sera à valider. Pour la cellule transverse l'ESI BG doit faire des propositions. Dans tous les cas la DISI a signifié à la DRFIP33 que nous ferions les mêmes efforts qu'eux en densification mais pas plus.

- les salles de réunions actuellement mutualisées avec la DRFIP pourront être réutilisées lorsque les nouvelles salles de réunion seront opérationnelles dans l'ancienne salle blanche.

La CGT a fait remarquer, d'une part, que les bureaux « à récupérer » sont des bureaux aveugles qui ne correspondent pas à des bureaux de travail et que, d'autre part, les 8 agents à déplacer densifieraient immanquablement l'ESI au delà de ce qui est possible.

Le DISI a demandé à la DRFIP33 que rien ne se passe en terme de communication sans en avoir avisé la DISI. Il a cependant indiqué que nous étions soumis à la politique immobilière de l'état. Par contre, il n'y aurait pas de déménagement intermédiaire. La CGT restera mobilisée sur ce dossier afin que nos collègues de l'ESI BG ne se retrouvent pas les victimes de cette densification et puissent maintenir des conditions de travail normales et décentes !

Analyse du PAP 2016 avec approbation

Le Directeur rappelle les grandes lignes de l'exercice, le document est issu du DUERP, le choix a été fait de fusionner des risques pour plusieurs entités, attention tout de même à la cotation. 30 lignes dans le PAP semble raisonnable.

Après cette présentation le CHS a balayé les lignes sélectionnées.

Ci-dessous quelques actions 2016 pour réduire les risques :

Risque amiante à l'ESI BDX O : information DDTM en CHSCT + information aux agents.

Exigences au travail CID33

- harmonisation, information + rappel du rôle des CID + finalisation d'un document de planification pour fin juin afin de préparer les installations de la rentrée, ainsi que les restructurations (calendrier, lissage). Ceci afin de diminuer l'impact d'urgence.

Le DISI signale un autre axe possible d'amélioration avec l'arrivée de *Concursive alim* destiné au DDFIP : cet outil leur permettra de saisir leurs demandes d'intervention, il sera prochainement en expérimentation dans notre DISI. Il est aussi prévu un calendrier lissant sur 15j, donné aux DDFIP dans lequel seules les urgences pourront être ajoutées.

Les organisations syndicales ont demandé des précisions, sur le % des cas d'urgence, sur la gestion des priorités, sur le télescopage des missions. Le Directeur s'est contenté de nous dire qu'on verrait, que tout n'était pas réglé et qu'une meilleure organisation ne pourrait pas faire baisser toute la pression mais permettrait de progresser dans les missions et dans nos rapports avec les DDFIP.

Question des astreintes : la Direction a le sujet en main, en septembre on y verra plus clair !

Toilettes Poitiers : un devis de 964€ (pose de résine sur carreau) est présenté.

Les OS ont demandé l'avis de l'ISST, si cet avis est favorable (visite prévue en début juillet) les travaux pourront commencer. A suivre.

Risques routiers CID31 : réflexion sur la possibilité d'acheter un stock de ticket de métro. Discussion sur qui va gérer les tickets, il a été convenu que cela serait pris en charge par le budget de l'ESI Toulouse. Le DISI précise qu'il faut favoriser les transports en commun.

Escalier extérieur / perron à Poitiers : problème ancien, malfaçon de l'entreprise. Cette même entreprise doit revenir pour refaire le travail.

Bordeaux-Garonne : hygiène toilettes défaillante. Il convient de voir avec DDFIP pour une intervention.

Toulouse perte de locaux de stockage et vestiaire : attente de proposition de la DDFIP

Poitiers, réflexion astreinte, organisation temps de travail. Constat d'astreinte renforcée sans fiche, pas cadrée, mal vécue par certains agents. Le Directeur indique qu'il faut quantifier les problèmes et qu'une remise à plat dans les ESI concernés sera faite en septembre. La mise en place du dispositif des VMU (machine virtuelle) changerait la donne.

Bordeaux-Océan : astreinte PAS sur volontariat. Quand il n'y a pas de volontaire la mission d'astreinte n'est pas faite. La Direction rappelle qu'un dépassement d'horaire n'est pas une astreinte.

Bordeaux-Garonne : place de parking pour la CID33 à la cité administrative. Une demande explicite à la cité va être faite.

ADO Poitiers / CQEIFI : cloisonnement, réflexion entre les 2 services en cours.

Vote sur le PAP :

- **CGT :** abstention, car il y a une déficience au niveau de la collecte des informations qui ne permet pas un travail exhaustif en groupe de travail. Par ailleurs des lignes ont été regroupées d'autres pas reprises (notamment sur les risques psycho-sociaux). Il faudrait réfléchir à une méthode de mise à jour plus efficace.

- **CFDT :** abstention

- **FO :** abstention

- **Solidaires :** contre



Bulletin d'adhésion

Solidaire, pas solitaire : c'est ça la CGT Finances Publiques à la DISI-SO Sud-Ouest

Nom, Prénom :

Date :

Grade :

Adresse administrative :

Adresse mél :